

Objet : mettre fin à l'interdiction de manifester sur la place Galatasaray

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous appeler à faire en sorte que **les Mères du samedi et leurs soutiens** qui sont privés de leur droit à la liberté de réunion pacifique sur la place Galatasaray, à Istanbul, depuis août 2018 puissent tenir leur veillée hebdomadaire sans que la police ait recours à une force excessive et sans craindre d'être arrêtés ni détenus.

Depuis le 8 avril 2023, les Mères du samedi et les personnes qui les soutiennent tentent chaque samedi de retourner sur la place Galatasaray, comme les y autorisent deux décisions rendues par la Cour constitutionnelle, en novembre 2022 et mars 2023. Celle-ci a en effet statué que le droit à la liberté de réunion pacifique des deux requérantes, Maside Ocak et Gülseren Yoleri, avait été bafoué et que le gouvernement du district de Beyoğlu devait être informé de façon à prévenir de nouvelles violations. Malgré cela, des barrages de police empêchent d'accéder à la place, chaque samedi, et celles et ceux qui souhaitent tenir leur brève veillée pacifique sont arrêtés par la police avant même d'atteindre la place ; les journalistes et les organisations de la société civile sont tenus à l'écart et ne peuvent pas observer l'intervention de la police.

Régulièrement, la police a recours à une force excessive et arbitraire pour disperser des manifestant·e·s pacifiques, dans le but évident d'infliger une douleur et une punition aux participant·e·s. Plus récemment, le samedi 14 octobre, elle a arrêté Besna et Ali Tosun, les entravant dans le dos au moyen de câbles. Ces deux personnes ont été remises en liberté par la suite. Des observateurs et observatrices issus d'organisations de la société civile ont signalé des cas similaires de recours injustifié à la force s'apparentant à des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements et des avocat·e·s ont déposé des plaintes au pénal qui, à ce jour, n'ont pas fait l'objet d'une véritable enquête.

Les arrestations et détentions arbitraires à répétition, chaque semaine, des Mères du samedi et des personnes qui les soutiennent sont une nouvelle violation des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique aux termes de la Constitution turque, tel qu'établi dans les décisions rendues en faveur de Maside Ocak (n° 2019/21721) et de Gülseren Yoleri (n° 2020/7092), ainsi que des articles 10 et 11 de la Convention européenne des droits de l'homme et de l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auxquels la Turquie est partie. Ces arrestations et détentions arbitraires constituent aussi une violation du droit à la liberté et à la sécurité de la personne, protégé par l'article 9 du PIDCP.

Je vous prie instamment de faire usage de votre autorité pour que la police permette aux Mères du samedi, aux personnes qui les soutiennent et aux autres manifestant·e·s pacifiques de se réunir sur la place Galatasaray. Il faut que la police protège les manifestant·e·s pacifiques de sorte qu'ils puissent exercer leur droit à la liberté de réunion pacifique sans craindre d'être victimes de recours excessif à la force, ni d'arrestation ou de détention arbitraire. Je vous demande aussi d'ordonner au gouverneur de Beyoğlu de lever l'interdiction et de s'abstenir d'imposer de nouvelles interdictions concernant les rassemblements sur la place Galatasaray, conformément aux décisions susmentionnées de la Cour constitutionnelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Signature